

30 novembre 2022

ÉVALUATION DE L'ACTION AU **SÉNÉGAL**

DE 7 ONGD LUXEMBOURGEOISES
RAPPORT D'ÉVALUATION DE TERRAIN POUR L'ONG **ECPAT LUXEMBOURG**



ECPAT LUXEMBOURG
Pour un monde sans exploitation sexuelle des enfants
Sous le Haut Patronage de Son Altesse Royale la Grande-Duchesse

Synthèse



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère des Affaires étrangères
et européennes

Les constats et recommandations présentés dans ce rapport constituent le fruit de croisement des données et d'analyses triangulées au niveau de l'équipe d'évaluation. Ils reflètent la position de Prospective et Coopération et n'engagent en rien le MAEE ni les porteurs de projets objets de l'évaluation.



CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS



A. CONCLUSIONS

L'action en faveur de la protection des enfants a progressé, surtout depuis l'entrée en vigueur de la Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant en 1989, **malgré de multiples défis et des ressources relativement limitées.**

Les efforts visant à renforcer la protection des enfants ont progressé par de nombreuses phases conceptuelles et pratiques au fil des ans. À l'instar de nombreux acteurs de la protection, Enda JAS a fait évoluer ses approches dans le domaine de la protection de l'enfance -en passant de projets individuels de protection de l'enfance au renforcement des systèmes nationaux de protection de l'enfance. Les budgets, les ressources humaines, la capacité des parties prenantes, les besoins multisectoriels constituent des défis quotidiens dans les efforts de renforcement de la protection de l'enfance. **Le projet Mobilité protégée a adopté les approches recommandées** pour renforcer le système de protection de l'enfance, en se concentrant sur les résultats pour les enfants et utilisant une approche systémique pour promouvoir le changement :

- Le projet utilise une approche contextualisée pour renforcer le système de protection de l'enfance, il prend en compte la complexité, les perspectives locales, et favorise les interconnexions des différents acteurs institutionnels et communautaires. Le projet se développe dans et avec le contexte plutôt que de le considérer comme une limitation fondamentale de la protection de l'enfance.
- Il commence avec la prise en compte de la position centrale des enfants, des familles et des communautés et travaille à partir de là, plutôt que de commencer par des éléments formels prescrits pour ensuite tenter de les relier à la communauté.

- Il essaie de mesurer le succès ultime des efforts des systèmes (national et transnational) de protection de l'enfance renforcés.

De nombreux débats persistent au sein des acteurs de la protection sur les principes qui émergent de la pratique du renforcement de la protection de l'enfance et sur la meilleure façon de les appliquer. L'objectif de cette évaluation est avant tout de **stimuler la réflexion, la poursuite du dialogue et la recherche de solutions créatives** sur la meilleure façon d'améliorer la protection de l'enfance grâce à des systèmes plus performants.

Certaines **conditions clés à considérer** (non exhaustives) ont été regroupées pour inviter ECPAT et Enda JAS à conforter les acquis et décider des solutions à diligenter.

Nous pensons que la plupart des limites et risques listés peuvent trouver des solutions de manière incrémentale, *à l'exception des changements nécessaires pour améliorer l'identification des enfants concernées par la mobilité et l'exploitation sexuelle et leur prise en charge.*

Avec la mobilisation et le renforcement de plus de 700 acteurs et la collecte de nombreuses données (connaissances, évidences), le projet active deux des trois leviers au niveau collectif, pour opérer un véritable changement pour les enfants et jeunes. Le troisième levier, le courage (vertu) existe au niveau individuel et le projet gagnerait à cultiver et valoriser cette vertu au niveau collectif, car il en faut du courage et de la détermination pour « briser » le silence et passer à l'action même pour des professionnels de la protection de l'enfance, dans le cadre de l'exploitation sexuelle.





ATOUTS

- Le renforcement du système national de protection et du système transnational de protection
- La coordination entre les équipes et partenaires du programme sur l'ensemble des pays d'intervention
- L'accent porté sur le renforcement de l'autoprotection des enfants concernés
- La mobilisation des acteurs légitimes, reconnus pour leur pouvoir d'action par les institutionnels et les enfants : les chefs de villages, les Bajenu Gox et les représentants des communautés migrantes
- La stratégie de sortie est intégrée dans les tactiques du projet avec le renforcement du SNPE à tous les niveaux



LIMITES / CONTRAINTES

- Le manque de données fiables sur la prévalence/ l'incidence des situations d'exploitation sexuelle vécues par les enfants
- La prise en compte représentative des enfants concernés par la mobilité et l'exploitation sexuelle originaires des autres pays (ex. : Nigeria)
- L'appui au SNPE implique une multitude de parties prenantes à « renforcer », mais quels sont ceux qui font ou pourraient faire une véritable différence pour les familles, les jeunes et les enfants concernés par la mobilité et l'exploitation sexuelle ?
- La volonté, les capacités stratégiques et opérationnelles à agir sur les situations d'exploitation sexuelle au regard des défis majeurs dans ce contexte
- Confusion entre « l'approche femmes » et développement et l'approche Genre
- Le manque d'indicateurs de performance pour démontrer l'accessibilité et la qualité de l'ensemble des services à fournir aux enfants concernés (à risque et victimes)



OPPORTUNITÉS

- Faciliter l'*empowerment*, la représentativité et la participation des enfants est une bonne pratique qui doit être élargie à tous les enfants ciblés (au-delà des clubs d'enfants)
- Améliorer l'inclusion et le niveau de participation des enfants dans toutes les instances décisionnelles du SPE
- Étendre le renforcement de l'autoprotection à tous les enfants, jeunes et femmes
- Intégrer la gestion basée sur les résultats par toutes les parties prenantes
- Promouvoir le budget sensible au genre et aux enfants et une approche cout-efficacité des services institutionnels et communautaires
- Développer une approche de masculinité positive
- Stimuler une culture qui valorise le courage
- Créer de nouvelles alliances avec des acteurs au Sénégal déjà engagés sur la question de la prévalence de l'exploitation sexuelle (CenHTRO-recherche) et la prise en compte des groupes LGBTQ+
- Rechercher des partenariats financiers et techniques (environnement) avec le secteur minier (notamment les entreprises ayant une présence/ des intérêts au Luxembourg au Sénégal, dans le cadre de leur RSE.



RISQUES

- La gestion des risques/crises n'est pas suffisamment anticipée par tous les acteurs du SNPE
- La sous-identification des enfants concernés par la mobilité et l'exploitation sexuelle
- L'insuffisance de services de protection de qualité coordonnés (continuum of care/protection) pour répondre à la complexité de la gestion des cas selon le continuum de protection requis (national et transnational)

F. BONNES PRATIQUES / LEÇONS PARTAGEABLES

Nous avons relevé plusieurs « **bonnes pratiques** » clés au niveau des différentes composantes du projet.

POLITIQUE ET STRATÉGIE	TACTIQUES / OPÉRATIONS
<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement des systèmes de protection institutionnels et communautaires sur tous les parcours migratoires des enfants (zones de départ, transit et d'arrivée). • La participation des enfants à tous les niveaux dans le système de protection. • Le partenariat avec le RAO sur la dimension transnationale du projet. 	<ul style="list-style-type: none"> • La participation des enfants dans les processus décisionnels dans toutes les instances du système de protection. • Renforcement à l'autoprotection des enfants et des jeunes. • Le renforcement des CAPE. • Mobilisation d'acteurs légitimes et reconnus par tous : les chefs de villages, les marraines de quartier « Bajenu Cox » et les représentants des communautés migrantes.
PILOTAGE	
<ul style="list-style-type: none"> • La coordination entre les équipes et partenaires du programme sur l'ensemble des pays d'intervention. • Les analyses des parties prenantes clés en fonction des effets recherchés et le développement à venir de plans de gestion des parties prenantes « plus stratégiques », pour optimiser les ressources investies et l'atteinte des résultats clés. 	

G. RECOMMANDATIONS

Les recommandations listées ci-dessous sont des **invitations à réflexion** et nous espérons qu'elles feront sens et donneront envie aux actrices et acteurs de passer à l'action.

	RECOMMANDATIONS	NIVEAU STRATÉGIQUE / OPÉRATIONNEL
	<ul style="list-style-type: none"> • Créer de nouvelles alliances pour relever les défis majeurs : connaître l'ampleur des cas concernés par la mobilité et l'exploitation sexuelle, diversifier les financements avec les acteurs du secteur minier ; • Intégrer l'approche basée sur les résultats de manière transversale et compléter les indicateurs de performance basés sur la théorie du changement ; • Intégrer au niveau institutionnel l'approche Masculinité positive (et pas uniquement dans le programme) pour renforcer un environnement propice à la réduction des inégalités de genre (par l'exemple) ; • Créer une alliance stratégique et pratique avec SOS VEM LUX et SOS villages enfants Sénégal sur les défis complexes et nécessaires à relever sur l'identification des cas de VAEN dont l'exploitation sexuelle ; • Créer une communauté de pratiques, pour de la recherche -action sur les bonnes pratiques, créer des solutions innovantes ; • Codévelopper un système d'alerte précoce VAEN et recherche des cas proactive, ainsi qu'un environnement protecteur (sécurité) pour les enfants victimes, les témoins et les acteurs de protection mobilisés (y compris le personnel de ENDA). • Intégrer une approche d'autoprotection³⁹ et VEAN avec tous les enfants bénéficiaires. 	<p style="text-align: center;">Stratégique</p>
<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">RÉSULTAT 1, 2 ET 3</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Développer une gestion « plus » stratégique des parties prenantes clés au service de la performance pour les enfants concernés ; • Mettre l'accent sur le système d'identification précoce des cas, tout en assurant la capacité de réponses dans le cadre de la gestion des cas au niveau national et transnational ; • Augmenter la portée et la documentation des actions de renforcement d'autoprotection ; • Améliorer la représentation inclusive et significative des enfants concernés par la mobilité et l'exploitation sexuelle dans toutes les instances de décisions ; • Vérifier que toutes les parties prenantes clés de la mobilité et de l'exploitation sexuelle sont prises en compte (autres que les acteurs conventionnels) ; • Estimer le paquet minimum d'intervention (prévention et PEC) et son cout moyen. 	<p style="text-align: center;">Opérationnel</p>

³⁹ <https://www.kidpower.org>

RECOMMANDATIONS		NIVEAU STRATÉGIQUE / OPÉRATIONNEL
DROITS DE L'HOMME	<ul style="list-style-type: none"> • S'assurer que les enfants bénéficiaires concernés par la mobilité et l'exploitation sexuelle (en termes de vulnérabilités et capacités) sont bien représentés au sein des organisations et mécanismes soutenus ; • Renforcer les activités d'empowerment et de self-protection avec tous les bénéficiaires directs ; • S'assurer du niveau de participation effective des enfants dans les processus décisionnels notamment dans les organisations présidées par des adultes (institutionnels comme communautaires). • Intégrer au moins une pratique de protection en lien avec les loisirs, relative à l'article 31 de la Convention relative aux droits de l'enfant 	Opérationnel
GENRE	<ul style="list-style-type: none"> • Expliciter de manière claire son approche Genre (changements recherchés, à quel niveau pour qui et avec qui ?) et s'assurer de la bonne appropriation par tous ces partenaires de mise en œuvre de son approche Genre et étudier l'opportunité d'intégrer une approche de masculinité positive dans le projet ; • Développer des alliances avec des Acteurs sénégalais actifs dans la problématique Genre. 	Opérationnel
DURABILITÉ ENVIRONNEMENTALE	<ul style="list-style-type: none"> • Documenter le niveau d'exposition aux produits toxiques des enfants travaillant et résidant à proximité des sites aurifères ; • Intégrer un volet de sensibilisation et réduction des risques auprès des enfants et jeunes travaillant dans les sites aurifères et aux environs, ainsi que l'ensemble des acteurs concernés ; • De manière plus transversale ECPAT, augmenterait sa contribution à la durabilité environnementale en accompagnant ses partenaires dans l'appropriation d'engagements environnementaux au niveau institutionnel et des projets. 	Opérationnel
VIABILITÉ	<ul style="list-style-type: none"> • Finaliser l'analyse des acteurs (valeur ajoutée / aux objectifs prioritaires) et développer des plans de gestion des parties prenantes « plus stratégiques », pour optimiser les ressources investies et l'atteinte des résultats clés. • Formaliser dans les conventions de partenariats avec les acteurs clés des résultats de performance à atteindre (individuels et collectivement) et les standards de qualité attendus. • Créer de nouvelles alliances pour diversifier les financements avec les acteurs du secteur minier. • Étudier l'opportunité d'utiliser la méthode de récoltes des résultats / Outcomes Harvesting⁴⁰, qui s'appuiera et actualisera sur la théorie du changement disponible. • Documenter/diffuser les nouvelles connaissances et pratiques améliorant la prévention des situations d'exploitation sexuelle et la prise en charge des enfants et jeunes en mobilité et victime d'exploitation sexuelle. 	Opérationnel

40 La récolte des résultats est une méthodologie de suivi et d'évaluation utilisée pour identifier, décrire, vérifier et analyser les changements apportés par une intervention de développement. Elle est conçue pour collecter des preuves de changement, et ensuite travailler à rebours pour évaluer la contribution à ce changement. Elle a été partiellement inspirée par la cartographie des incidences, et les deux sont souvent considérées comme des méthodologies complémentaires.



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère des Affaires étrangères
et européennes



**PROSPECTIVE
COOPERATION**
laboratoire d'idées

PROSPECTIVE & COOPERATION

1, place Gabriel Péri - Vieux port
13001 MARSEILLE - FRANCE

contact@prospectivecooperation.org

T. +33 (0)6 84 31 24 54

prospectivecooperation.org

Association Coopérative loi 1901 – SIREN 791 758 956

Création graphique, conception et réalisation : Atelier ARC Design

Photos - 1^{re} couverture : Fillette Sénégal © CC Florent Mahiette_Flickr.fr ; Autres photos © Prospective et Coopération